**Fiche mission**

**Engagé.e.s pour les ODD**

A remplir par la structure d’accueil

* **Description de la structure**

**Description de la structure :** année de création,objectifs, activités…

|  |
| --- |
|  |

* **Cadre de l’association**

**Salariés :** nombre, intitulés des postes des personnes investies sur le projet

|  |
| --- |
|  |

**Bénévoles :** nombre,activités sur lesquelles ils sont investis (en lien avec les missions du volontaire)

|  |
| --- |
|  |

* **Missions confiées au volontaire**

**Titre de la mission**

|  |
| --- |
| **Appui à la sensibilisation à l'environnement, au développement durable et à la protection des ressources du territoire** |

**Missions :** classer les missions par importance de la principale aux secondaires

|  |
| --- |
| * 4 jours d’intégration avec Cool’eurs du Monde ; rencontres du collectif, rencontre des structures d’accueil, formation civique et citoyenne, sensibilisation aux ODD. * Mission au sein de la structure d'accueil en intermédiation   Le volontariat s’articule autour de différentes actions complémentaires :   * Découverte du fonctionnement et des actions de la structure d'accueil : le volontaire doit être dans une posture d’intégration, d’observation, de compréhension des règles de la structure d’accueil. * Participation aux activités de la structure : * Information et sensibilisation aux spécificités des territoires: aller à la rencontre des habitants, valoriser les expériences innovantes et développer celles existantes qui promeuvent les territoires (exposition, aménagement de musée ou d'espaces extérieurs...). * Appui à la valorisation des territoires: mise en places d'évènements, d'activités de promotion d'un territoire pour favoriser le tourisme, défendre une cause, mettre en valeur les richesses, etc. * Appui à l'organisation d'événements et/ou d'animations à la sensibilisation de différents publics au développement durable (évènements ou animations). * Aide à la construction d'ateliers de sensibilisation à la protection de l'environnement et aux gestes éco-citoyens à destination des enfants (écoles, centres aérés, centres sociaux, etc.). * Participation à la restauration ou à l'entretien d'espaces naturels ou culturels. * Projet personnel : la mission du volontaire pourra également porter sur un projet spécifique en fonction de ses centres d’intérêts, ses envies et ses compétences. Un atelier collectif de valorisation des compétences et de réflexion sur le projet d’avenir du volontaire sera dispensé au cours de la mission. * Projet collectif : le volontaire prendra part à un collectif et mènera un projet avec le groupe de volontaires, afin de valoriser les missions de chacun et de favoriser l’échange entre acteurs du territoire. * Éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale: le volontaire est dans une démarche d’ouverture au monde et d’éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale. * Bilan ; le volontariat se conclura par 2 jours de bilan, de restitution et de valorisation avec l'accompagnement de Cool’eurs du Monde. |

**Complémentarité de la mission :** En quoi cette mission complètera, sans s’y substituer, les actions assurées par les salariés, stagiaires et / ou bénévoles de votre structure ?

|  |
| --- |
| Cool'eurs du Monde travaille depuis 20 ans dans l'accompagnement des projets de jeunes dans un souci permanent d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale. La mission de volontariat vise, certes à appuyer les projets des structures partenaires, mais également à favoriser l'ouverture au monde des jeunes et développer leurs compétences.  Dans le cadre de l'intermédiation, Cool'eurs du Monde accompagne chaque structure d'accueil à la définition de la mission du volontaire. Plusieurs questions sont posées à la structure : est-ce que quelqu'un a déjà effectué cette mission ? si oui qui ? quel sera le rôle du volontaire ? qui seront ses interlocuteurs ? qui sera son référent ?  Toutes ces questions nous permettent de repositionner le jeune en tant que volontaire. Nous expliquons à chaque structure le rôle de tuteur et le rôle du volontaire : ce dernier n'est pas là pour remplacer un salarié, ce n'est pas un stagiaire ni un bénévole. Le volontaire est intégré à part entière à la structure qui l'accompagne tout au long de sa mission vers une démarche citoyenne. Il est impératif que l'arrivée comme le départ du volontaire n'impacte pas la vie de la structure. Le volontaire est là pour découvrir une structure, ses activités, s'investir sur certains projets et acquérir de l'expérience, des compétences professionnelles et personnelles. |

* **Logistique**

**Local / bureau :** Mise à disposition d’un local pour travailler, d’un bureau…

|  |
| --- |
|  |

**Ordinateur / accès à internet / téléphone :** le volontaire a accès à un ordinateur, une connexion internet et un téléphone

|  |
| --- |
|  |

* **Informations pratiques**

**Contacts de la structure**

|  |  |
| --- | --- |
| statut de la structure :  Téléphone :  Adresse mail :  Adresse :  Site web : | Représentant.e légal.e de la structure :  Fonction :  Téléphone :  Adresse mail : |

**Tuteur du volontaire**

|  |
| --- |
| Nom et prénom :  Statut :  Contact (adresse mail, téléphone) : |